

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26902**

### Intitulé

Réalisateur audiovisuel - options : cinéma-télévision-image-montage-production

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Groupe ESRA

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur général

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### II (Nomenclature de 1969)

#### 6 (Nomenclature Europe)

#### Convention(s) :

#### Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le réalisateur audiovisuel est un métier diversifié et peut se décliner dans la réalité de manières très distinctes selon les options listées ci-dessous aux multiples facettes. Le réalisateur agit sur l'ensemble du processus de création et de diffusion de son objet de spécialisation : cinéma, télévision, image, montage et production.

- Réalisateur(-trice) Cinéma et Télévision
- Chef monteur(-euse), Monteur(-euse) Truquiste
- Chef opérateur(-trice) (ou directeur(-trice) de la photographie), Cadreur(-euse)
- Directeur(-trice) de Production, Régisseur(-euse) Général(-e)

Capacités attestées :

Réalisateur(-trice) :

- évaluer et s'appropriier le projet
- s'adapter à la demande du client
- maîtriser le point de vue directeur du projet
- superviser la préparation technique
- sélectionner et choisir les lieux de tournage
- motiver son équipe
- évaluer la qualité esthétique et signifiante du travail
- Superviser le montage et la post-production du film
- contrôler la qualité de l'ensemble du produit

Chef Monteur(-euse) :

- évaluer et s'appropriier le projet
- proposer plusieurs solutions de montage
- s'adapter à la demande du réalisateur
- Finalisation du montage et de la post-production

Chef Opérateur(-trice) (ou Directeur(-trice) de la Photographie) :

- évaluer et s'appropriier le projet
- mise en place esthétique et technique avec le réalisateur
- évaluation financière des moyens techniques du film
- participer aux repérages des décors
- établir un devis technique avec le directeur de production
- superviser les essais techniques
- Mettre en œuvre le tournage
- traduire techniquement les directives du réalisateur
- contrôler la lumière tant sur le plan technique qu'esthétique
- surveiller la qualité du traitement du film
- superviser l'étalonnage du film au moment de la post-production

Cadreur(-euse) :

- évaluer et s'appropriier le projet
- contrôler le découpage du film avec le réalisateur
- s'assurer la qualité des cadres au moment du tournage

Directeur(-trice) de Production :

- évaluer et s'appropriier le projet
- préparation et exécution du film
- assume la direction générale du travail
- vue sur les dépenses avec l'administrateur de production

Régisseur(-euse) Général(e) :

- collaboration directe avec le directeur de production
- procède au dépouillement du découpage

- collabore à l'établissement du plan de travail
- responsable des services de régie pendant le tournage

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

- Cinéma
- Chaînes de télévision
- Productions indépendantes travaillant pour la télévision
- Productions de films institutionnelles
- Services audiovisuels d'entreprises

Type emplois accessibles :

- Réalisateur(-trice) Cinéma et Télévision
- Chef monteur(-euse)
- Chef opérateur(-trice) (ou directeur(-trice) de la photographie)
- Cadreur(-euse)
- Directeur(-trice) de Production
- Régisseur(-euse) Général(-e)

### Codes des fiches ROME les plus proches :

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

L1301 : Mise en scène de spectacles vivants

L1503 : Décor et accessoires spectacle

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- 1) Contrôle continu dans chacune des matières théoriques.
- 2) Evaluation des acquis techniques de TP
- 3) Productions
- 4) Examen final / étude de cas / Mémoire et soutenance
- 5) Stage pratique obligatoire en entreprise de 16 semaines + Rapport de stage.

#### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON               |   | COMPOSITION DES JURYS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Le Directeur pédagogique P(résident du jury), le directeur adjoint, deux enseignants de l'école dont un enseignant-chercheur et cinq intervenants professionnels.<br>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 56 %<br>Pourcentage, hors président du jury, de membres masculins : 50%, de membres féminins : 50%<br>Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : Employeur : 40 % et salarié : 60 %. |
| En contrat d'apprentissage                                       | X |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Après un parcours de formation continue                          | X | IDEM                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| En contrat de professionnalisation                               | X | IDEM                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Par candidature individuelle                                     | X | IDEM                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2010                      | X | Le Directeur pédagogique (Président du jury), le directeur adjoint, deux enseignants de l'école dont un enseignant-chercheur et cinq intervenants professionnels.<br>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 56 %<br>Pourcentage, hors président du jury, de membres masculins : 50%, de membres féminins : 50%<br>Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : Employeur : 40 % et salarié : 60 %. |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé " Réalisateur audiovisuel - options : cinéma-télévision-image-montage-production " avec effet au 15 novembre 2011, jusqu'au 07 septembre 2019.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Nombre de titulaires de la certification par an : 81 en moyenne.

##### Autres sources d'information :

[www.pole-emploi.fr/informations/spectacle](http://www.pole-emploi.fr/informations/spectacle)

[www.cpnef-av.fr](http://www.cpnef-av.fr)

[www.filmsenbretagne.com](http://www.filmsenbretagne.com)

[www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr)

[www.ficam.fr](http://www.ficam.fr)

[www.reca-animation.com](http://www.reca-animation.com)

[www.filmcotedazur.com](http://www.filmcotedazur.com)

[www.nice.fr](http://www.nice.fr)

[www.filmvar.com](http://www.filmvar.com)

[www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)

[Site internet de l'autorité délivrant la certification](#)

##### Lieu(x) de certification :

Groupe ESRA : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

Groupe ESRA 135 Avenue Félix Faure - 75015 PARIS

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESRA Bretagne : 1, rue Xavier Grall - 35700 Rennes

ESRA Bruxelles : 34, rue du Beau Site 1000 Bruxelles - Belgique

ESRA Côte d'Azur : 9, quai des deux Emmanuel - 06300 Nice

ESRA Formation continue Paris : 135, avenue Félix Faure - 75015 Paris

##### Historique de la certification :

La certification est délivrée depuis 1975 par le Groupe ESRA